

Ecrit par le 7 avril 2025

Tenue unique dans les lycées : la Région Sud stoppe l'expérimentation



Après avoir été la première région à expérimenter la tenue unique dans deux de ses lycées, la Région Sud vient de suspendre l'initiative. Une décision prise à regret en raison de son coût et du manque de lisibilité des financements de l'Etat.

Face à l'incertitude budgétaire et à l'absence de garantie de cofinancement avec l'Etat, la Région Sud a décidé d'arrêter l'expérimentation de la tenue unique afin de ne pas faire peser son coût sur le pouvoir d'achat des familles. Cette démarche visant à renforcer l'égalité, la cohésion et le respect dans les établissements scolaires avait été mise en place à la rentrée 2024 dans deux lycées, [au Lycée Jean d'Ormesson à Châteaurenard](#) et au Lycée Les Palmiers à Nice. Une mesure représentant un investissement régional de 500 000€.

Economiser le prix d'un lycée neuf

« Nous avons été les premiers à dire oui, nous avons financé, nous avons expérimenté dans deux de nos

Ecrit par le 7 avril 2025

lycées avec des tenues Made in France, explique Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais sans visibilité sur un éventuel soutien de l'État, il aurait été irresponsable d'engager 44M€, soit le prix d'un lycée neuf, pour une généralisation dans tous nos lycées régionaux. » La Région rappelle qu'elle reste toutefois pleinement mobilisée « pour accompagner les lycées dans l'application du règlement intérieur et l'exigence d'une tenue correcte imposée par les établissements. »

[Châteaurenard : la Région PACA distribue une tenue unique dans un lycée de la ville](#)

Châteaurenard : la Région PACA distribue une tenue unique dans un lycée de la ville

Ecrit par le 7 avril 2025



Suite à la proposition du gouvernement français d'introduire des tenues communes dans les établissements scolaires du territoire, la Région Sud a proposé aux lycées de son territoire d'essayer cette expérience dès la rentrée 2024. Deux lycées ont répondu favorablement dont le lycée Jean d'Ormesson à Châteaurenard qui ont distribué les tenues communes dès le mercredi 28 août 2024.

En janvier 2024, le gouvernement français a proposé d'intégrer une tenue vestimentaire commune dans certains établissements du territoire national qui se porteraient volontaires. Sensible au sujet, [la Région Sud](#) a répondu à l'appel de l'Élysée et a proposé à deux lycées de son territoire de tenter l'expérience dès la rentrée 2024.

Après consultation de toutes les parties concernées : parents, professeurs et élèves, deux lycées pacaiens ont pris la décision de répondre favorablement à cette offre. C'est le cas notamment du [lycée Jean d'Ormesson](#) qui se trouve dans la commune de Châteaurenard.

Crédit Photo : Pierre-Emmanuel Trigo et Sylabfilms

Lutter contre l'harcèlement scolaire

Ecrit par le 7 avril 2025

L'introduction de ces tenus communes est une réponse apportée par le gouvernement et plus particulièrement Gabriel Attal (ministre de l'Éducation au moment de la proposition du gouvernement) afin de lutter contre un problème majeur qui sévit dans les établissements : l'harcèlement scolaire. Les tenues ont été conçues pour atténuer la différenciation sociale entre les élèves et favoriser une équité dans les relations nouées.

Ce mercredi 28 août, [Solange Ponchon, conseillère régionale](#) et [Cyril Juglaret, conseiller régional](#) et président de la Commission d'appel d'offres de la Région PACA, ont représenté [Renaud Muselier](#), président de la Région Sud et se sont rendus au lycée Jean d'Ormesson pour remettre les tenues et assister au lancement de cette expérimentation. Ainsi, un trousseau de vêtements a été remis à chaque élève : 2 sweatshirts et 5 polos (2 manches longues et 3 manches courtes). D'une valeur de 250 €, il est financé à hauteur de 150 € par la Région Sud et de 100 € par l'Etat afin que les familles ne soient pas impactées financièrement.